



CREPS de PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR

Site de Boulouris

Coller ici
une photo récente

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF 2^{ème} DEGRE FORMATION COMMUNE

SESSION du 15/11/2010 au 10/06/2011

**DOSSIER A RENVOYER AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2010
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE**

Je soussigné(e) **NOM** _____

Nom de jeune fille _____ Prénom _____

Sexe : M F Situation de famille _____ Nationalité _____

Date naissance _____ Age _____ lieu/naissance _____ Départ/naissance _____

Adresse _____

Commune _____ Code Postal _____

Tél _____ Portable _____

E-mail (lisible) : _____ @ _____

DESIRE M'INSCRIRE A LA FORMATION DU :

**Brevet d'Etat d'Eduteur Sportif 2^{ème} degre
FORMATION COMMUNE**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____

Signature

Les pièces à joindre au dossier :

- 1 la demande d'inscription
- 2 une photocopie recto / verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du livret de famille
- 3 une photocopie de la carte de Sécurité Sociale mentionnant les droits actuels
- 4 une photocopie d'assurance en responsabilité civile pour l'année en cours, éventuellement
⇒ se reporter au paragraphe « Assurance et protection sociale »
- 5 le questionnaire joint dûment complété accompagné des pièces demandées
- 6 une copie du B.E.E.S. 1° degré (être titulaire du BEES 1° degré depuis DEUX ANS au moins)
- 8 l'attestation d'inscription à l'ANPE si vous êtes demandeur d'emploi
- 9 2 photos d'identité (avec votre nom au dos de chacune) + 1 photo à coller sur la demande d'inscription
- 10 3 enveloppes rectangulaires, format 22x11 autocollantes,
1 enveloppe demi-format 23x16 autocollante,
Ces enveloppes devront être affranchies au tarif en vigueur, libellées à votre nom, prénom et adresse.

Informations pratiques

☞ **Comment financer votre formation ?** Les aides à la formation professionnelle - mode d'emploi.

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

▶ **Vous êtes salarié :** ➤ **Contactez votre employeur**

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

▶ **Vous êtes demandeur d'emploi :** ➤ **Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans** Ce sont les prescripteurs de la formation.

- * si la formation est conventionnée par le Conseil Régional : gratuité du coût de la formation et rémunération éventuelle selon votre statut.
- * certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.
- * si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou OPCA) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat (**attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**).

▶ **Vous sortez juste d'une formation scolaire ou universitaire ou êtes encore étudiant :**

➤ **Contactez le CREPS**

• la formation peut être subventionnée par le Ministère de la Santé et des Sports dans le cadre de la formation initiale. Vous devez joindre une demande écrite à ce dossier.

▶ **Vous êtes allocataire du RSA :** ➤ **Contactez votre Conseil Général**

☒ **LES STAGIAIRES DE MOINS DE 26 ANS DOIVENT PRENDRE CONTACT AVEC LEUR MISSION LOCALE BIEN AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION. IL EST FORTEMENT CONSEILLE DE LE FAIRE AVANT MEME LE PASSAGE DES TESTS DE SELECTION.**

☞ **Assurance et protection sociale :**

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

☞ **Coûts de la formation :**

Montant prévisionnel de la participation financière du stagiaire

	<i>PENSION COMPLETE</i>	<i>½ PENSION</i>
HEBERGEMENT	27,00 € (1 nuit + pt-déjeuner + 2 repas)	7,50 € (le repas seul)
RESTAURATION	24,60 € / jour (Forfait longue durée)	6,60 € / jour (Forfait longue durée)
TRONC COMMUN 2^{ème} degré		
FRAIS PEDAGOGIQUES	<u>2.280 Euros</u>	

** Les coûts de formation seront proportionnellement réduits selon le statut du stagiaire et les aides attribuées.*

Pendant la formation : *Les frais de pension complète ou de demi-pension doivent être réglés en début de mois.*

**TEST DE SELECTION du BEES 2^{ème} degré :
Les 05 ET 06 OCTOBRE 2010**

Epreuve 1 A partir de documents ayant trait au sport dans la société contemporaine, rédiger une note de synthèse.

- ✓ Apporter un avis argumenté sur les thèses contenues dans les documents.
- ✓ **Critères d'évaluation** : Capacité d'analyse et de synthèse, capacités de rédaction et d'expression écrite.
- ✓ **Durée** : 3 heures.

NOTE sur 20

Epreuve 2 Présentation d'un exposé oral de 10 mn devant un public, et portant sur un thème d'actualité lié au sport
(Au choix du candidat).

- ✓ **Critères d'évaluation** : clarté de l'exposé – niveau d'analyse – techniques de communication utilisées – gestion du temps.
- ✓ **Matériel possible** : tableaux, rétroprojecteur, vidéo.
- ✓ **Durée** : 10 minutes.

NOTE sur 40

Epreuve 3 Dossier + Entretien

Le candidat devra fournir un dossier de 4 à 6 pages, hors annexes, retraçant son expérience professionnelle, dans les métiers du sport et de l'animation, assortie d'une analyse personnelle. Ce dossier s'appuiera plus particulièrement, sur les compétences déjà acquises, dans les 3 domaines d'activités du futur BEES 2^{ème} :

- l'entraînement,
- la formation de Cadres,
- la direction de Structure.

Il abordera, également, le projet professionnel envisagé par le candidat.

- ✓ **Critères d'évaluation** : expérience professionnelle et pertinence du projet, structure du dossier, niveau et qualité d'analyse.
- ✓ **Durée** : 15 minutes.

NOTE sur 40

NB : Le dossier sera à déposer ☞ le 5 octobre 2010 au matin.

Dossier d'inscription

PROGRAMME DE LA FORMATION COMMUNE ⇨ 300 HEURES DU 15 NOVEMBRE 2010 AU 10 JUIN 2011

Formation en discontinu en 8 regroupements et formation à distance entre chaque regroupement :

du 15 au 19 novembre 2010 du 13 au 17 décembre 2010	du 10 au 14 janvier 2011 du 7 au 11 février 2011
du 7 au 11 mars 2011 du 4 au 8 avril 2011	du 2 au 6/05/2011 du 6 au 10/06/2011

LA FORMATION COMPREND 4 UNITES DE FORMATION ⇨ 300 HEURES

✓ UF 1 – Apprentissage et entraînement	120 h
✓ UF 2 – Formation de cadres	80 h
✓ UF 3 – Gestion – Management	60 h
✓ UF 4 – Recherche, présentation et soutenance d'un mémoire	40 h

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Les méthodes employées feront largement appel aux nouvelles technologies et, en particulier, aux modalités de Formation Ouverte à Distance. Il est, donc, demandé aux stagiaires de posséder une possibilité de connexion à Internet.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE L'UF4

- ✓ Assurer un complément de formation par une recherche dans un domaine choisi par le stagiaire (dans la limite du programme TC 2).
- ✓ Permettre une prise de position personnelle à partir d'une problématique clairement définie.
- ✓ Améliorer les possibilités de communication vis-à-vis d'un public et d'un jury.

MISE EN ŒUVRE DE L'UF4

- ✓ Choix des thèmes avant fin décembre et obtention du quitus des professeurs pour valider le thème du travail.
- ✓ Suivi des travaux par un tuteur.
- ✓ Soutenance devant un jury.

L'EVALUATION

L'obtention de chacune des 4 UF est nécessaire pour la validation de la formation.

Chaque UF fait l'objet, en début de formation, d'une explication du contenu, des modalités de travail et d'évaluation.

Un professeur est chargé d'harmoniser et de réguler les évaluations.

**QUESTIONNAIRE A REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT
AU DOSSIER D'INSCRIPTION**

**Tout questionnaire non complètement
rempli sera retourné**

Joindre les pièces justificatives

NOM : _____ **Prénom :** _____

1 - VOTRE SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI A L'ENTREE DE LA FORMATION *

➤ **Salarié(e) :** OUI NON

Si OUI :

▪ Votre emploi : _____

▪ Votre employeur : _____

TYPE DE CONTRAT :

• **CDI :** OUI NON

• **CDD :** OUI NON

Depuis le : _____ jusqu'au : _____

➤ **Demandeur d'emploi :** OUI NON

▪ Inscrit (e) à Pôle Emploi OUI NON

▪ si oui : lieu et téléphone de votre pôle emploi : _____

▪ N° ASSEDIC : _____

➤ **Percevez-vous le R.S.A. ? :** OUI NON

➤ **Autre situation (scolaire, étudiant, sans activité, bénévole ...) :** _____

➤ **Bénéficiez-vous d'une prise en charge de formation :** OUI NON

Par quel organisme : _____

➤ Si vous avez moins de 26 ans, adresse et téléphone de votre mission locale :

2 - VOS ETUDES ET VOS DIPLOMES

- Poursuivez - vous toujours des études ? : OUI NON
- Si OUI, à quel niveau ? : _____
- Si NON, depuis quelle date avez-vous arrêté ? : _____
- Dernière classe fréquentée : _____
- Dernier Diplôme obtenu : C.A.P. B.E.P. BAC DEUG LICENCE
 AUTRES - Précisez : _____

- Avez-vous suivi d'autres formations ? OUI NON
Si OUI, précisez : _____

➤ DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

- BAFA BAFD BAPAAT : lequel _____
- BEES : option _____ BP JEPS : spécialité _____
- AUTRES : _____

➤ DIPLÔMES FEDERAUX

Discipline : _____

- Arbitre animateur initiateur Moniteur Entraîneur AUTRES : _____

3 - VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE*

- En tant que salarié :

- En tant que bénévole :

- En tant que pratiquant :

Fait à _____

Le _____